

Regard Différent...sur Paris.



Table des matières.

Introduction

Chapitre 1 : accessibilité de la ville de Paris

Chapitre 2 : rencontre avec l'association Ladapt

Chapitre 3 : rencontre avec l'association T-pascal

Chapitre 4 : rencontre avec l'association Action Passeraile

Conclusion

Introduction

Le groupe "Regard Différent" est le groupe d'Altéo qui effectue des sensibilisations aux handicaps. Le groupe est composé d'une dizaine de personnes handicapées ou malades et d'une animatrice. Nous nous rendons dans des écoles, salons ou évènements et manifestations divers.

Chaque membre propose un atelier où l'objectif est de mettre les participants en situation concrète et répondre à leurs questions.

Le groupe tente de démystifier le handicap et la maladie, de conscientiser sur les réalités quotidiennes vécues par les personnes handicapées/malades. Parfois, le premier contact peut être un peu froid, l'inconnu faisant peur.

Les activités du groupe sont importantes pour les membres car elles nous font rencontrer beaucoup de personnes. Nous sommes aussi amenés à nous ouvrir sur d'autres handicaps/maladies que les nôtres.

Cela nous apporte un sentiment d'utilité, une fierté de pouvoir faire changer les points de vue des personnes et de leur apprendre des choses.

Nous y partageons nos expériences et pouvons ainsi prendre distance avec des difficultés et les dépasser.

Le groupe Regard Différent ne se limite pas à des actions locales. Ils cherchent aussi à s'enrichir d'expériences au-delà de nos frontières. C'est ainsi qu'il y a quelques années, des membres du groupe s'étaient rendus à Chambéry pour un voyage d'étude à la rencontre d'associations qui réalisent des sensibilisations aux handicaps. Un second voyage d'étude nous a conduit à Paris.

Précisons que tout le groupe participe activement à l'élaboration du projet : choix de la destination, contacts avec les associations, définition des objectifs, préparation des échanges, évaluation, ...

Ce voyage s'est déroulé du 26 au 28 avril 2017. Nous sommes partis à 8 personnes.

Chapitre 1 : Accessibilité de la ville de Paris



Lors de ce voyage d'étude, différentes difficultés de mobilité étaient représentées : il y avait des personnes ayant besoin d'une chaise roulante, de cadre de marche ou de canne blanche. Nous abordons donc ici les expériences que nous avons vécues en fonction de nos handicaps.

Ce chapitre s'articulera autour de deux axes : l'hôtel dans lequel le groupe a séjourné, l'accessibilité des transports en commun et en ville. Voici les observations que le groupe a

relevées sur ces deux sujets.

L'hôtel :

Nous avons opté pour un petit hôtel au centre-ville (à 15 minutes à pied de la Place de la République). Grâce à cette localisation, nous avons pu réaliser tous nos déplacements à pied ou en transports en communs.

Cet hôtel était indiqué comme accessible pour les personnes handicapées. En effet, il dispose de deux chambres accessibles au rez-de-chaussée.

Nous n'avons pas pu disposer de ces chambres dès le début de notre séjour. Pourtant, à la réservation, Catherine a indiqué que nous étions un groupe de huit personnes à mobilité réduite.

À notre arrivée, les chambres qui nous étaient attribuées se situaient au 2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} étage et la salle du petit déjeuner se trouve au sous-sol. L'établissement dispose d'un ascenseur très petit. En effet, il était impossible d'y entrer à deux personnes et un cadre de marche.

Malheureusement, cet ascenseur est tombé en panne plusieurs fois consécutivement.

Lors de ces pannes, notre fonctionnement a été fortement altéré. Le réceptionniste n'avait pas l'air de se rendre compte de ce que ces pannes impliquaient pour nous. Notre responsable a dû faire pression pour trouver une solution. Finalement, le deuxième jour, nous avons pu disposer d'une des deux chambres du rez-de-chaussée.

Les chambres dans les étages étaient fort petites, ce qui est fréquent dans ce genre d'hôtel. Mais la petite taille et la non-fonctionnalité de la salle de bains nous ont obligés à faire très attention. Il n'y avait pas de tapis de douche pour ne pas glisser et le sol de la douche était plus bas que le sol de la pièce. Heureusement, personne n'a eu d'accident.

Conclusions sur l'hôtel :

Lors de ce voyage, nous avons pu constater qu'il y a parfois des différences entre les informations théoriques et ce que nous trouvons sur place.

De plus, la réaction du personnel lors des pannes d'ascenseur nous montre une méconnaissance des besoins des personnes handicapées. Notre mission de sensibilisation a donc pleinement lieu d'être et de s'ouvrir vers un public plus large.

Le réseau des Transports en commun et la ville :

Lors de ces quatre jours passés à Paris, nous nous sommes rendus aux différents rendez-vous en bus et, pendant les moments de temps libre, nous avons visité la cathédrale Notre Dame et nous nous sommes promenés sur le Champ de Mars et aux bords de la Seine.

Les trottoirs parisiens sont larges et le revêtement est plane. Ceci nous a permis de nous promener à plusieurs de front, sans trop gêner les autres piétons et sans que les roues des cadres de marche et des chaises roulantes ne se bloquent dans des trous.



Pour les personnes déficientes visuelles, nous connaissons le système des feux sonores (un son indique que le feu est rouge et un autre son différent indique le feu vert en permanence).

À Paris, le système est différent. La personne malvoyante ou non-voyante doit être munie d'une télécommande qui active à la demande le système à proximité.

Il se fait qu'une personne de notre groupe dispose de cette télécommande et a donc ainsi pu tester le système parisien.

Cette télécommande est valide à la gare de Namur. Il s'agit d'un dispositif émetteur/récepteur entre une télécommande et des balises sonores placées à des endroits stratégiques (entrée de la gare, accès aux escaliers menant aux quais, toilettes, travel center,...) . La personne active la télécommande en appuyant sur un bouton et la balise délivre un message vocal indiquant sa localisation. Ainsi, la personne peut cheminer en autonomie dans ce milieu connu.

Comme dit précédemment, cette télécommande (de conception française) active les feux sonores dans plusieurs villes de l'hexagone, dont la capitale.

Lors de la pression sur le bouton, près d'un feu tricolore équipé du système récepteur, une synthèse vocale indique notre localisation et la couleur du feu. Lorsque celui-ci passe au vert, un bruit est émis tout au long de la traversée.

La première réaction de notre groupe a été l'étonnement suivi d'une agréable surprise. Nous nous rendons compte que ce système est plus complet et moins invasif qu'en Belgique. En effet, à Paris, si le feu tricolore ne reçoit aucun signal, il reste silencieux. L'indication de la localisation permet à des personnes qui ne connaissent pas l'environnement de savoir où elles sont.

La télécommande est disponible gratuitement dans les sections du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris(CASVP).

ci-dessous les liens d'informations pour vous procurer la télécommande :

<https://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/social-et-solidarites/handicap/handicap-se-deplacer-94#se-deplacer-dans-la-ville> 15

<https://www.paris.fr/casvp>



Restons encore un peu dans les adaptations pour personnes mal et non-voyantes : dans les bus, une synthèse vocale indique l'arrêt principal suivant. À ces mêmes arrêts, la même voix donne le numéro et la destination du bus qui se présente.

Nous n'avons pas pu tester le réseau du Métro. Nous nous sommes vite rendu compte qu'il n'est pas accessible aux PMR. À la station "Place de la République" (station la plus proche de notre hébergement), il n'y a pas d'ascenseur, donc, impossible d'accéder au réseau. Lors de notre prise d'informations sur place, les agents de la RATP ont bien pris le temps de répondre à nos questions malgré la pression des navetteurs.

Compte tenu de l'impossibilité de prendre le métro, il nous a été conseillé d'utiliser le réseau de bus.

Nous avons été agréablement surpris du bon fonctionnement du matériel en matière d'accessibilité. Lors de tous les trajets réalisés, la rampe d'accès a fonctionné sans encombre. Alors que chez nous, il est fréquent de ne pas pouvoir embarquer à cause des rampes d'accès défectueuses.

Nous nous sommes aperçus que des véhicules accessibles amènent les personnes à mobilité réduite à se déplacer en bus. Nous avons rencontré plus de personnes à mobilité réduite que dans les bus belges.

Conclusion sur l'accessibilité de la ville et des transports :

Lors de ces quatre jours, Paris s'est avérée être une ville plutôt accessible.

Connaissant la situation en Belgique, nous avons été étonnés par la différence flagrante d'accessibilité.

Nous nous demandons le pourquoi d'un tel fossé car visiblement, une telle accessibilité est techniquement réalisable et applicable.

Conclusion :

Ce voyage d'étude nous a ouvert d'autres perspectives sur notre fonctionnement (comme groupe d'Altéo) et de notre société.



Un groupe comme le nôtre a toute raison d'exister au vu de la réaction des gens que nous croisons dans la rue. Il y a encore beaucoup de travail de sensibilisation à effectuer, pour tout type de public.

Suite à ce voyage, nous constatons qu'en Europe, tous les Etats ont une vision et une législation différente de l'accessibilité pour les personnes handicapées et que la Belgique a encore beaucoup d'efforts à fournir.

Cette expérience nous motive à continuer notre rôle d'association.

Chapitre 2 : rencontre avec l'association Ladapt



Tour Essor
Rue Scandicci 14
93508 Pantin

tél : 01 48 10 94 38
portable : 06 22 05 70 81
site : www.ladapt.net
courriel : meslage-blondat.melanie@ladapt.net

Ladapt (Ligue des Diminués Physique au Travail) a été créé en 1929 par une personne handicapée atteinte de la poliomyélite. C'est une association publique qui accompagne la personne handicapée dans sa vie quotidienne aussi bien dans son milieu de vie qu'au niveau social, culturel et professionnel. Le slogan de Ladapt est

« vivre ensemble, égaux et différents »

Ladapt, c'est aussi 16338 personnes accompagnées, 350 bénévoles, 2433 salariés dont 10.62% travailleurs handicapés pour 150 établissements sur le territoire.

A l'origine, l'objectif était la création d'établissements. Actuellement, Ladapt c'est deux volets :

- La création d'établissements : IME (institut médico-éducatifs), centres de réadaptation, ESAT (centres d'aides par le travail), ESAT hors les murs (c'est la mise à disposition de personnes handicapées dans une entreprise avec l'accompagnement d'un tuteur de l'entreprise et un accompagnateur de Ladapt(jobcoach)).
- L'insertion socio-professionnelle : depuis 1998, la 3^{ème} semaine de novembre est consacrée à l'emploi des personnes handicapées. L'objectif est de travailler à l'engagement des personnes handicapées et à sensibiliser les pouvoirs publics. Depuis 2015, la Belgique a adhéré à cette semaine. Ladapt organise aussi des Forum(l'idée est d'inviter des entreprises et des personnes handicapées et de les mettre en contact), des « Handicafés » (en vue de favoriser la rencontre tout en sélectionnant 3 candidats par poste), du « Jobdating » (le principe est de sélectionner un candidat pour un poste. Les candidats sont assis à une table et ce sont les entreprises qui y sont invitées.) Depuis 2000, en complément de CAPemploi, Ladapt propose un 'réseau des réussites'. Les personnes en recherche d'emploi sont accompagnées par des bénévoles qui sont formés sur les techniques de recherche d'emploi et sur la connaissance du handicap. Il y a 36 comités de réussite, 350 parrains bénévoles, 500 personnes parrainées (1468 adhérents et 24 postes adaptés).



Nous sommes accueillis par Marc Labaye, non-voyant de naissance. Il a d'abord bénéficié du service 'réseau des réussites' avant d'être engagé à Ladapt. Il y travaille depuis 5 ans et est en charge des relations avec les adhérents et la préparation de candidats à l'emploi. Marc nous raconte son parcours de vie, la différence entre les études et le monde du travail. Il n'a pas de préjugés sur les apparences, il va directement à l'essentiel !

Le but du projet associatif est l'interpellation des instances politiques et responsables pour mettre en place des aménagements indispensables aux personnes handicapées.

Ladapt a créé un outil de sensibilisation qui est l' « Handi'mallette » en 2013. L'objectif est de changer les regards, rompre les préjugés et faire évoluer les mentalités. Ce projet a pour but de favoriser l'enseignement du vivre ensemble. Le fil pédagogique est basé sur le jeu, la découverte et l'entraide. L' « Handi'mallette » est une mallette où se trouve du matériel de toute sorte prévu pour la sensibilisation des enfants de 3 à 16 ans. Afin de financer la mallette qui a un coût de 2000€, ils ont lancé une campagne de « crowdfunding ». Ils justifient le prix en disant que cela évite que tout le monde puisse l'acheter et se l'approprier à sa manière. Il faut savoir que ce projet a demandé un investissement conséquent pour voir le jour, ce qui explique sans doute pourquoi ils tiennent à garder la main mise sur la mallette. « Hop'Toys » est leur partenaire pour le matériel ludique d'apprentissage. L'animation se déroule en 3 temps : il y a d'abord un moment d'échanges sur les représentations que les enfants se font du handicap (+/-1h), ensuite les enfants sont mis en situation des différents handicaps (+/-1h30) et, pour terminer, une mise en commun où les enfants font part de leur ressenti (+/-30min).



http://www.ladapt.net/sites/default/files/atoms/document/bat_flyer_handi-mallette_siege1.pdf

Ladapt est également connu pour ses campagnes d'éducation populaire appelé 'Kill la bêtise'. Elles ont pour but d'agir sur les mentalités et les comportements. Elles mettent en avant l'idée que la personne handicapée est un citoyen à part entière.

<https://www.youtube.com/watch?v=vN4-2gYVFxA>

« Vivre ensemble, égaux et différents » c'est ce qui fait la force de l'association au quotidien, et qui les incite, chaque jour, à travailler ensemble à l'émergence d'une société véritablement inclusive.

Chapitre 3 : rencontre avec l'association T Pas Cap



Rue René Laënnec 13
78310 Coignières
Site : www.t-pascal.fr

tél : 01 30 05 12 55
portable : 06 60 80 53 21
courriel : gregory@t-pascal.fr

A l'origine, « T Pas Cap » était une agence de communication qui travaillait essentiellement dans l'événementiel. En 2009, l'entreprise porte un intérêt particulier au handicap suite à un appel d'offre d'un gros client pour faire de la sensibilisation au handicap. En quittant l'événementiel pour le secteur du handicap, ils sont passés de l'éphémère à se sentir utile pour faire avancer les choses

De très gros progrès ont déjà été réalisés mais il reste beaucoup à faire au point de vue de l'accessibilité des administrations.

Il nous rappelle que, selon la loi de 2005, une entreprise de plus de 20 salariés doit compter 6% de travailleurs handicapés. Si ce n'est pas respecté, l'entreprise a une amende/taxe qui peut aller jusqu'à 15000€ par personne handicapée manquante. Cette réalité leur fournit du travail ! Il nous notifie aussi que 85% des handicaps sont invisibles.

Les entreprises qui engagent des travailleurs handicapés ont, entre autre, comme avantage de ne pas payer de taxe mais elles doivent s'engager, durant 3 ans, à réaliser des actions sur le handicap (amélioration des postes de travail, sensibilisations, etc.). Cette fameuse taxe est redistribuée en fonction des besoins en entreprise ou de manière individuelle. Elle sert à financer la mise à l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

L'entreprise « T Pas Cap » travaille principalement sur les préjugés en entreprise. A travers les sensibilisations, elle vise à déculpabiliser les travailleurs handicapés et aide les autres travailleurs à ne plus avoir peur du handicap. « T Pas Cap » part du principe qu'on a peur de ce qu'on ne connaît pas.

Au travers de leurs animations, ils visent à créer du lien, de l'échange et de l'écoute. Ils se rendent dans les entreprises avec leur ouvre boîte pour ouvrir les consciences ! Notre interlocuteur est convaincu qu'une personne handicapée peut être aussi performante voir plus performante qu'une personne sans handicap. Comme des études confirment que la diversité et l'inclusion entraînent plus de performance, les entreprises acceptent de perdre du temps (avec T Pas Cap) pour en gagner après.

Il propose aussi du coaching d'équipe. En général, c'est lorsqu'une entreprise fait appel à leur service. Cela peut être à la demande d'un travailleur handicapé qui n'arrive pas à expliquer à ses collègues ses difficultés liées à son handicap.

Leurs animations sont du « sur mesure », en fonction de la demande des entreprises.

Ils emploient des intermittents du spectacle qui animent les ateliers de sensibilisation. Ils utilisent beaucoup le théâtre en vue de se mettre à la place d'une personne handicapée et de percevoir son ressenti.

« T Pas Cap » travaille aussi sur des sujets plus larges comme :

- l'égalité homme/femme
- le burn out
- le harcèlement moral
- la qualité de vie

« T Pas Cap » utilise des techniques de vidéos ludiques qui font passer des messages en vue d'améliorer le « vivre ensemble ».

Les personnes en situation de handicap qui viennent faire des sensibilisations sont rémunérées pour leurs prestations. Les prestations gagnées s'ajoutent aux allocations perçues par la personne handicapée.

« T Pas Cap » travaille avec de grosses entreprises, telles qu'Airbus. Pour cette entreprise, ils proposaient un parcours retraçant la carrière d'un travailleur où on est amené à être soit handicapé (1 'chance' sur 2) soit vivre au moins 6 mois d'invalidité. Cela se passait dans un fuselage d'avion où les personnes étaient reliées entre elles. Si une personne rencontrait un problème, cela influençait l'ensemble du groupe.

Sécurisé | <https://www.facebook.com/TPasCap/>



T Pas Cap
@TPasCap

Accueil
Publications
Vidéos
Photos
À propos

J'aime Partager Suggérer des modifications ...

De beaux échanges et partages de nos pratiques sur la #sensibilisation et #handicap avec l'association belge @alteo



J'aime Commenter

Chapitre 4 : rencontre avec l'association Action Passeraile



Rue Claude Decaen 75

tél :01 43 41 70 67

75012 Paris

portable : 06 11 89 18 33

Site : www.action-passeraile.fr

Courriel : pascale.jude@action-passeraile.fr

L'association Action Passeraile existe depuis 14 ans et couvre le territoire de Paris. Elle a été créée suite à un accident de moto de la cofondatrice, Pascale Jude, qui restera 4 mois en revalidation. Elle y fera le triste constat que peu de choses sont faites pour venir en aide aux personnes handicapées.

Elle propose de l'accompagnement individuel à la demande et gratuit pour les adultes en situation de handicap moteur ou visuel. Il y a +/- 70 bénévoles pour 130 personnes handicapées pour le centre de Paris. Le principe est d'utiliser les transports en commun pour se déplacer à des rendez-vous médicaux, pour aller voter, pour des activités de loisirs, etc.

Les bénévoles sont formés à l'accompagnement en situation réelle. Mais il y a aussi une formation plus théorique sur la connaissance des différents handicaps ainsi que sur le processus de deuil. Ils choisissent le nombre de prestation par semaine qu'ils souhaitent assurer. L'accompagnement se veut humain, c'est un moment de partage entre le bénévole et la personne handicapée.

Ils proposent des sensibilisations depuis 2010 ayant pour but de récolter des fonds. En effet, ils sont subsidiés par la mairie de Paris à raison de 50% de leur budget.

Ils ont commencé par des sensibilisations en entreprise. Ensuite, ils se sont tournés vers les écoles privées et des centres d'animation pour enfants.

Ils utilisent les mises en situation afin de démystifier le handicap. Ils partent du principe qu'il faut vivre les choses plutôt que d'avoir un regard extérieur du handicap et ce, sans culpabiliser. Le but est d'apprendre à aider.

Ils sont reconnus par le Label "Action Passeraile" et par Handicap France. Ils travaillent également avec Action France.

L'engouement pour cette association grandit, ce qui montre une certaine notoriété. Il reste à espérer que de telles initiatives puissent voir le jour dans d'autres coins de l'hexagone, mais pour cela, il faudrait que les pouvoirs publics soient plus sensibilisés aux besoins de cette association et du monde du handicap en général.

Le lien, ci-dessous, montre une brève présentation de l'association :

https://www.google.nl/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=9&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjsjvTfz-rVAhUKLIAKHbWkCgsQtwlIbDAI&url=https%3A%2F%2Fwww.youtube.com%2Fwatch%3Fv%3DARR6okuDf8&usq=AFQjCNER_tVjvPKHymLOVZrYMwnYy9ZDQQ

Conclusion

Comme vous avez pu vous en apercevoir dans la lecture de ce dossier, nous avons fait le plein d'informations concrètes et enrichissantes.

Ce voyage nous a ouvert à de nouvelles perspectives dans la continuité du groupe Regard Différent et dans la poursuite de ses objectifs.

Nous avons constaté que l'accessibilité des transports en commun est possible. Continuons donc à mettre la pression, là où c'est nécessaire pour qu'il en soit ainsi chez nous.

Nous avons découvert d'autres manières de sensibiliser, de fonctionner. Nous pouvons en prendre des idées.

Nous avons été agréablement surpris des outils utilisés même s'ils nous paraissent coûteux et qu'ils contiennent un aspect business auquel nous n'accrochons pas.

Le fait que les sensibilisations ne soient pas assurées par des personnes handicapées ne nous convient pas.

Nous aurions souhaité rencontrer davantage de personnes handicapées afin d'échanger sur leur vécu, sur l'évolution de l'accessibilité, etc.

Ce qui n'empêche que tous les éléments techniques que nous avons découverts étaient très intéressants.

Si lors de nos animations, nous avons quelques expériences communes, celles-ci ne sont pas comparables à celles que ce voyage nous a permis de vivre. La dynamique du groupe s'est renforcée et, plus que jamais, nous nous trouvons confortés par la valeur fondamentale du groupe, à savoir le respect de l'autre dans ses différences.



Notre projet en photos.

